



LA BRESSE  
Hautes-Vosges



Commune de

Découverte

Cadre de Vie

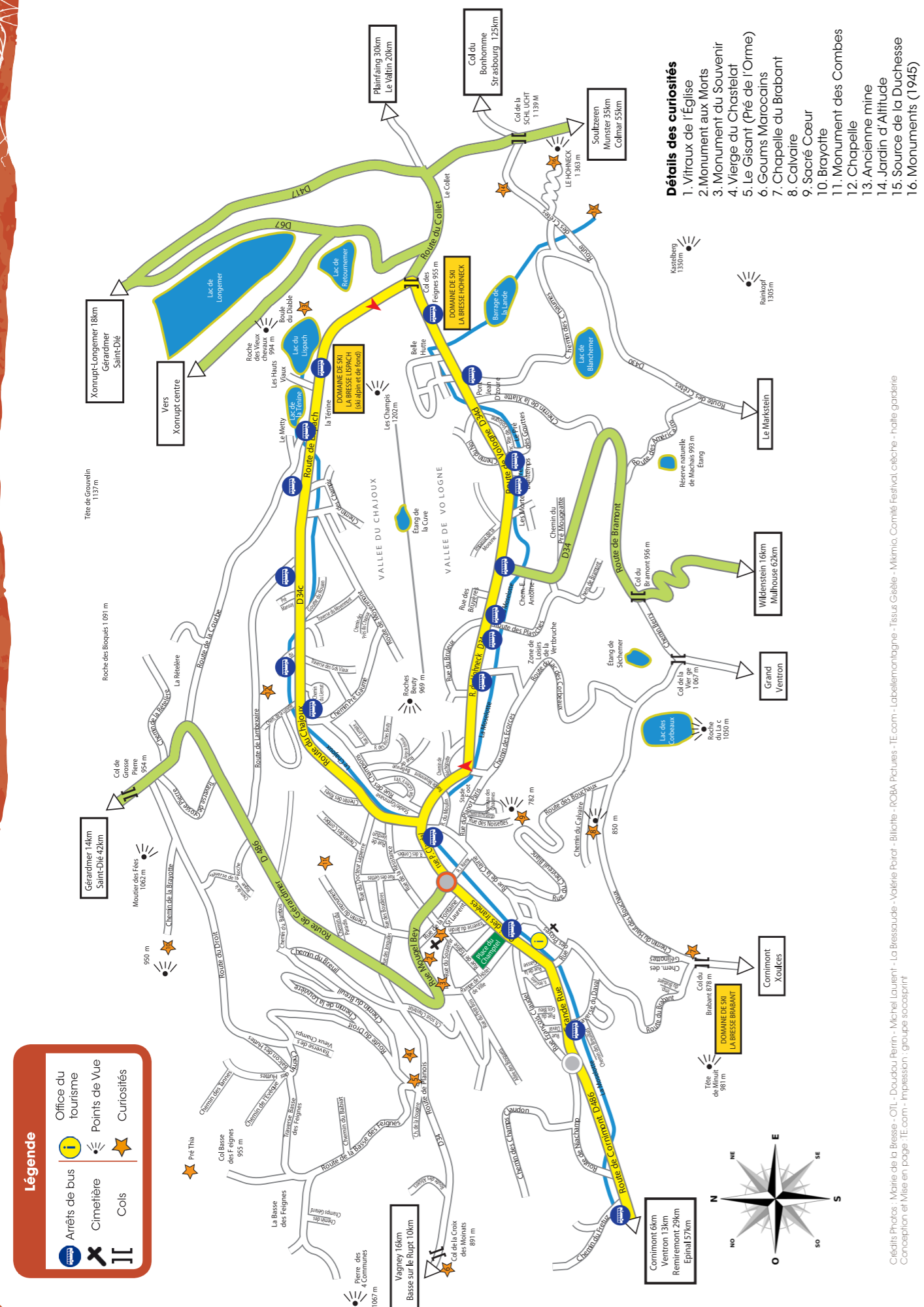
Vie Scolaire

Vie Économique

Vie Associative

La Bresse





Credits Photos : Mairie de La Bresse - OTL - Doudou Perrin - Michel Laurent - La Bresse - Valérie Poirat - Billotte - ROBIA Pictures - TE.com - Labellemontagne - Tissus Gielle - Mikrimo. Comité Festival cècèche - halte garderie  
Conception et Mise en page : TE.com - Impression : groupe socosp rint

- Découverte** 4 La population, l'histoire, le paysage, la forêt
- Cadre de Vie** 7 L'habitat, vie scolaire, actions sociales, actions de loisirs
- Vie Économique** 11 L'emploi, l'industrie, l'agriculture, la Régie Municipale d'Électricité, le tourisme
- Développement Durable** 17 Engagements divers dans la démarche de Développement Durable
- Vie Associative** 19 Le sport, la culture



# Le Mot du Maire

## Nos origines et notre présent

Après le recensement général de la population avec les volets emplois, activités, immeubles, nous avons tenu à procéder à la mise à jour de cette plaquette de présentation de la commune de La Bresse.

Ce document est le premier lien entre ceux qui s'intéressent à notre commune et sa découverte sur place.

Nous sommes dans un monde qui bouge énormément d'où la nécessité de cette actualisation. Nous assistons à des changements permanents avec des entreprises qui naissent, progressent et quelquefois disparaissent.

Pour sa part, la collectivité avec ses structures doit, au fil des années, s'adapter. Celle-ci est à présent le deuxième employeur local au nombre de salariés (220) avec une quarantaine de métiers différents auxquels s'ajoutent des initiatives prises çà et là pour permettre, voire favoriser le développement économique tout en préservant notre environnement.

Je voudrais souligner les nombreux partenariats mis en place dans un excellent climat, tant avec le milieu économique qu'associatif, pour faire avancer La Bresse. Je soulignerai également l'action des bénévoles et l'attachement des uns et des autres à notre territoire.

Toutefois, chacun le sait, notre mission ne se limite pas à satisfaire la demande actuelle mais d'imaginer aussi les besoins de demain et d'après-demain. Ce sont aussi les raisons pour lesquelles nous travaillons résolument dans l'action intergénérationnelle avec une attention constante et particulière à l'égard de la jeunesse.

Que la lecture de ce document permette à la fois la sensibilisation et les rapprochements nécessaires afin d'accroître plus encore le rayonnement de la Bresse dans le sens de l'accueil et du développement pour tous.



Guy VAXELAIRE  
Maire de La Bresse  
Conseiller Général

# Bienvenue à La Bresse

Village de moyenne montagne, classé touristique et labellisé «famille Plus», La Bresse compte près de 5000 habitants. Située au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, la commune s'étend sur 5672 hectares, de 609 mètres d'altitude jusqu'au sommet du Hohneck (1363 mètres) point culminant du département des Vosges et de la Lorraine. L'activité agricole a façonné un paysage ouvert très spécifique, dégagant ainsi la plupart des versants, les hauts, les vallons.

## La Bresse Découverte

### L'Histoire

Territoire de chasse des seigneurs francs, La Bresse vit ses premiers habitants s'installer, dès le VII<sup>ème</sup> siècle, sur le passage des moines qui se déplaçaient entre Munster et Remiremont. La communauté bressaude créa alors sa propre administration, sa justice particulière, jouissant ainsi d'une certaine indépendance jusqu'à la Révolution Française et l'abolition des privilèges.

C'est au XIX<sup>ème</sup> siècle, plus précisément après 1830, que la commune prit son essor grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles (forêt de 3000 hectares et granit) et l'implantation des industries textiles. Malheureusement, cette expansion fut complètement arrêtée en 1944 par la destruction presque totale du pays (la 4<sup>ème</sup> en 5 siècles). Une fois de plus, les habitants se ressaisirent et la reconstruction se fit rapidement.



### La Population

#### Les Bressauds, Les Bressaudes ...

La relative stabilité de la population (4 938 habitants au recensement de 2007) répartie sur les 2800 ha (surface hors forêt) de la commune résulte du développement économique, touristique et agricole avec le réaménagement du centre et l'aménagement de secteurs affectés à des lotissements, mais aussi de Zones Industrielles et d'Espaces consacrés à l'agriculture de montagne. Parallèlement, la mise en place de services à la population se développe.

A partir de 1905, l'utilisation de l'eau des lacs pour produire de l'électricité permet à la commune de s'engager dans l'utilisation des énergies renouvelables et de se développer. Aujourd'hui la Régie Municipale d'Électricité produit près de 20% des besoins globaux. La Bresse, toujours soucieuse de l'environnement, s'est engagée en 2007 en signant la charte du développement durable de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagnes.

Quant au tourisme, c'est à partir des années 70 qu'il prend son plein essor avec le développement des sports

d'hiver alpin et fond (3 domaines de ski alpin: Le Brabant, La Bresse Hohneck et Lispach). La ville s'est fortement investie en créant le domaine nordique et en co-organisant et participant dès 1981, à la première épreuve en France de la Coupe du Monde de ski de fond, puis en développant des infrastructures de sports, de loisirs et de culture (complexe piscine-loisirs, salle de musique, cinéma, stades de football et de parapente, sentiers pédagogiques, circuits VTT, tremplin de saut à skis...) permettant ainsi de créer de nouvelles activités estivales et d'envergure internationale avec l'organisation de coupes du monde.

Tout au long de son histoire, le Bressaud fit preuve de courage, d'opiniâtreté et son tempérament d'indépendance justifie la fière devise intégrée au blason de la ville :

« Pluto pôre qué vaula »  
(Plutôt pauvre que valet)

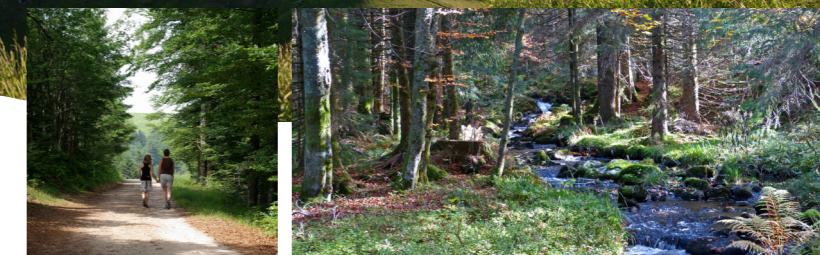


## La Bresse Paysages

Ville de l'Est du département des Vosges (88), La Bresse est située au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Elle constitue avec quatre autres communes (Saulxures-sur-Moselotte, Ventron, Cornimont, Thiéfosse) la Communauté de Communes de la Haute-Moselotte.

Le site a été modelé par les glaciers du quaternaire avec la formation de deux vallées secondaires : Vologne et Le Chajoux qui se rejoignent, au centre, pour former la Haute Vallée de la Moselotte. Cette topographie est symbolisée par le « Y » du blason.

Forêt, tourbières et lacs sont des richesses naturelles et la marque d'un paysage de montagne, conciliant développement économique et qualité de l'environnement, assurant ainsi un cadre de vie agréable.



## Gros plan sur la Forêt

Confiée à l'Office National des Forêts, la gestion de la forêt communale est en conformité avec le plan d'Aménagement Forestier voté par le Conseil Municipal. Ne pas exploiter plus que ce que la forêt produit annuellement, (environ 15 000 m<sup>3</sup>) telle est la politique de la commune de La Bresse, soucieuse d'allier gestion de l'environnement, protection et accueil du public.

Dans le domaine du bois énergie, La Bresse a décidé de produire ces propres plaquettes en utilisant du bois de faible valeur marchande. Elles alimentent l'actuelle chaufferie bois qui dessert le Complexe Piscine-Loisirs, la Mairie et la Maison de La Bresse. Dans un futur proche, une seconde, située à la Maison de Retraite, assurera le chauffage de 8 autres bâtiments publics.

Cette production est notamment possible grâce au nouveau système de vente de bois : les contrats d'approvisionnement qui ont l'avantage d'optimiser l'exploitation de la forêt communale.

Étagée de 700 à 1200 mètres d'altitude, la forêt communale de La Bresse couvre 3 000 hectares, soit un peu plus de la moitié de la surface du territoire.

Les divers peuplements qui composent la forêt Bressaude sont les suivants :

► 55% de « sapinière » mêlée de hêtres et d'épicéas, en dessous de 1000 m d'altitude.

► 45% de « hêtraie d'altitude » au-dessus de la sapinière où la hauteur des peuplements diminue au fur et à mesure que l'on approche de la limite de la végétation forestière.

Les « chaumes », pelouses d'altitude, viennent ensuite coiffer ces deux formations.

# Cadre de Vie

## L'Habitat

Au milieu du 20ème siècle, les Bressauds de tradition paysanne habitaient principalement les fermes des « écarts », sur les hauteurs de la commune.

Détruites lors du dernier conflit mondial (quelques-unes seulement ont été épargnées), les fermes actuelles datent de l'après-guerre.

Depuis, de nombreux lotissements communaux destinés exclusivement à des habitations principales ont été aménagés dans divers secteurs de la

commune, l'objectif des élus étant depuis toujours de favoriser l'accès à la propriété, (maison principale ou logement) notamment pour les jeunes ménages, en plus des programmes locatifs attractifs.



## Le Centre-Ville

Le plan de reconstruction de 1947 a façonné La Bresse actuelle en modifiant sensiblement l'urbanisme. Le changement le plus notable est l'absence de construction sur les rives de la Moselotte. Jusqu'alors, la rivière créait une véritable coupure entre les usines et le centre commerçant. Aujourd'hui, trois équipements publics participent à la correction de ce déséquilibre : la Maison de La Bresse, la Maison de Retraite et le Complexe Piscine-Loisirs, l'un des pôles forts du centre-ville.

Le déplacement d'une entreprise, a libéré un espace de 16 000 m<sup>2</sup> à la Clairie permettant l'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la Moselotte et l'implantation d'une résidence pour personnes âgées intégrant la crèche au rez-de-chaussée, d'un hôtel, de 2 résidences privées de 30 appartements, et de la Maison de La Bresse où sont développés les pôles culturel et social de la commune.



## La Vie Scolaire

La Bresse compte 2 collèges : le collège des Boudières et le collège Saint-Laurent. Après la fermeture des écoles de section, les écoles élémentaires situées au centre ne sont plus qu'au nombre de trois : une privée et deux publiques (dont un regroupement pédagogique dans les bâtiments du Neuf Pré « Vallée de la Vologne »).

La commune participe au financement des sorties pédagogiques et des classes de mer. Dans le cadre scolaire, les enfants bénéficient de l'accès gratuit aux activités de piscine et de ski et participent aux actions culturelles proposées dans le cadre du Plan Territorial d'Éducation Artistique développé par la Communauté de Communes de Haute Moselotte.

Toutes les écoles publiques de La Bresse assurent un service d'accueil et de restauration. Elles sont équipées de téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, vidéo-projecteurs et sont connectées à Internet. La commune assure aussi un programme d'entretien et de modernisation des classes ainsi que l'aménagement d'espaces ludiques.





**Actions Sociales**

Soucieuse de vouloir accueillir et proposer des structures d'accueil à l'ensemble de ses habitants, la ville de La Bresse, en partenariat avec des structures sociales ou associatives s'est dotée d'équipements de qualité.



## Des Maisons de Retraite

Construites sur deux sites, les Maisons de Retraite de La Bresse, «L'Accueil» et «La Clairie», accueillent des personnes âgées à partir de 60 ans, seules ou en couple. Gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elles se veulent conviviales, chaleureuses et ouvertes sur la cité.

Construites au centre-ville, de part et d'autre de la Moselotte, elles facilitent l'accès des quatre-vingts résidents aux commerces et aux services de proximité. Reconnues Établissements Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) en 2002, elles sont en outre habilitées à permettre aux résidents de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), à l'Allocation Personnes Âgées et à l'Aide Sociale à l'Hébergement.

Deux Unités de Vie Protégées assurent un accueil sécurisé aux personnes âgées (26 places) et aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (24 places). Dotées d'équipements médicaux spécifiques et grâce à un personnel compétent, les maisons de retraite offrent un accueil et des soins adaptés à chacun.



## Une Crèche Halte-Garderie

La Mini-Crèche – Halte-Garderie est une structure d'accueil associative pour les jeunes enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. En plus de l'accueil des enfants et de leurs parents dans un climat de confiance et de sécurité, l'objectif de l'équipe éducative est de permettre à l'enfant de se séparer doucement de ses parents, de l'aider à se socialiser et permettre son épanouissement moteur, mental et social. Le projet pédagogique de l'équipe est également centré sur les sorties hors de la structure (ludothèque, piscine...) ainsi que les échanges intergénérationnels.



## Des Résidences pour les Personnes Âgées

A la résidence « Les Sapins », les 21 logements locatifs pour personnes âgées et handicapées sont gérés par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale). De type F1 bis à F3, ces logements sont tous aux normes pour les personnes handicapées.

Ils assurent un accueil pour des personnes devenant moins autonomes et souhaitant se rapprocher du centre-ville. La proximité de la crèche permet un lien intergénérationnel imaginé et décidé à l'élaboration du dossier. Au vu de la forte demande, deux projets de 25 et 9 logements verront le jour en 2013.

## Le SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile, d'une capacité de 30 places pour personnes âgées et 5 places pour personnes handicapées, intervient sur les communes de La Bresse et de Cornimont. Il agit en complémentarité des services d'aides à domicile, voire du service d'hospitalisation à domicile géré par l'hôpital de Gérardmer. Il a pour objectif principal d'éviter l'hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales sont favorables ou de faciliter et d'organiser le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation.



# Vie Économique

Bien que le textile n'ait plus, avec une centaine de salariés, la place prépondérante qu'il occupait il y a quelques décennies (avec 1 200 salariés). 60 % de l'économie locale sont à mettre à l'actif de l'industrie et de l'artisanat.

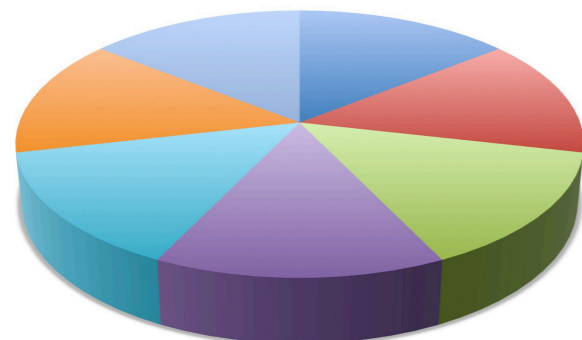
Aujourd'hui, La Bresse est dans une situation économique et sociale reconnue grâce à des industries dynamiques et diversifiées, un artisanat florissant, un commerce varié et une activité touristique en progression avec des industriels qui s'investissent dans le Développement Durable en privilégiant les circuits courts ou certifiés.

L'INSEE considère La Bresse avec le secteur Cornimont / Saulxures comme l'un des 4 pôles urbains du département (de même qu'Épinal, St Dié et Remiremont), c'est-à-dire la ville centre d'un bassin de 5000 emplois ou plus.

Selon une enquête communale menée d'Avril à Juin 2012, auprès des entreprises locales, La Bresse offre, à elle seule, un potentiel de plus de 2100 emplois. Elle permet à une majorité de résidents actifs de travailler sur place.

On enregistre sensiblement le même nombre de personnes de l'extérieur venant travailler à La Bresse, que de Bressauds se rendant à l'extérieur (900).

7 employeurs comptent plus de 50 salariés :



- Les Zelles
- La Commune de La Bresse
- Labellemontagne
- Tissus Gisèle
- Graniterie Petitjean
- Prysmian
- Poirot Construction

Graphique des principaux employeurs de La Bresse



## L'Industrie

La topographie de la commune avec 2 vallées sans réel terrain plat a nécessité l'aménagement de plusieurs zones industrielles avec des secteurs d'activité tels que le textile, le granit, la menuiserie PVC, les transports ou la micromécanique.

## La Régie Municipale d'Électricité

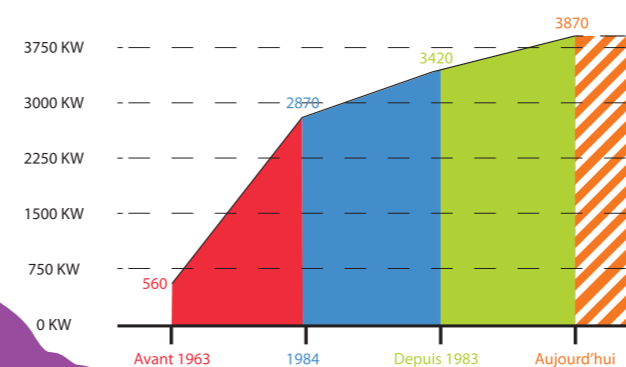
Au 19ème siècle, de nombreuses entreprises du textile et du bois, installées le long de la Moselotte et du Chajoux, se développèrent en utilisant la force hydraulique. Aujourd'hui encore, plus de la moitié des besoins en électricité de La Bresse est liée à l'industrie.

La RME produit, transporte, et distribue son énergie. Ce service est assuré par les agents de la Régie Municipale d'Électricité.

Elle produit environ 20% de l'électricité consommée annuellement. La RME n'applique pas aux habitants la taxe communale sur l'électricité et la commune bénéficie d'une ressource financière supplémentaire.

Cette volonté d'augmenter la capacité de production conduit la RME à rechercher de nouvelles formes d'énergies renouvelables, après les réalisations basées sur l'hydroélectricité : le barrage de la Lande en 1983 et la Cote 750 en 2000.

Évolution de la capacité de production (en Kw)



## L'Agriculture

La difficile mécanisation du travail due à l'hostilité des terrains limite le rendement de l'agriculture de montagne.

Dans les années 80, la baisse de l'activité agricole en surface mais aussi en cheptel, l'âge élevé des exploitants dont la succession professionnelle est incertaine, entraînent un retour progressif de la friche.

Cette manifestation visible de la « déprise agricole », devient un souci majeur de la municipalité qui provoque un débat et une sensibilisation des agriculteurs bressauds. Elle ouvre alors de nouvelles perspectives locales pour l'agriculture de montagne :

- Depuis 1991, des contrats locaux de gestion de l'espace rural sont mis en place, au travers d'une convention entre la Commune de La Bresse et le Lycée Professionnel Agricole de Mirecourt permettant la remise en exploitation de terrains pour les agriculteurs bressauds.
- La commune aide financièrement le Groupement des Agriculteurs.

Aujourd'hui, le cheptel est plus diversifié et plus important qu'en 1979 : ovins, bovins, caprins et lamas soit environ 2000 bêtes (estimation de 2011), dont la moitié appartient à des agriculteurs extérieurs à La Bresse.

Parallèlement, le paysage s'est à nouveau ouvert dans certains secteurs (le Chajoux, le Brabant, les Bouchaux, la Claire) avec le recul des friches, bien visible sur les parties traitées. Le « glissement » des actions expérimentales du L.P.A Mirecourt porte actuellement ses fruits.

Les jeunes exploitants, après avoir repris l'exploitation familiale, ont eux aussi pu étendre pâturages et prés de fauche au détriment de la friche.

Le constat, à ce jour, ne peut être que positif : il est la résultante de l'engagement fort de différents partenaires.





## Le Tourisme

Station classée Tourisme disposant de quelque 8400 lits, La Bresse met en œuvre une politique active d'accueil, de promotion et de commercialisation tendant, d'une part à assurer la fréquentation plurisaisonnière de son territoire, et d'autre part, à mettre en valeur ses ressources naturelles et patrimoniales.



21 Hôtels  
2 Résidences hôtelières  
29 Restaurants et auberges.  
10 Établissements chambres et tables d'hôtes  
10 Hébergements de groupes  
2 Campings  
613 Locations saisonnières



### Toute l'actualité touristique sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

Reconnue au niveau national comme étant une destination touristique « Nature » organisée, la commune de La Bresse est labellisée Station Verte. Elle dispose d'une richesse naturelle exceptionnelle avec notamment une forêt communale propice au développement et à l'organisation d'activités sportives ou de loisirs « outdoor ».

Parmi les principales activités estivales, la pratique de la randonnée pédestre sur les 300 kilomètres de sentiers balisés et entretenus par le Club Vosgien (certains sont thématiques comme l'Arboretum du Planot Paris, le sentier du tour du lac de Lispach ou celui de l'hydroélectricité) et le VTT avec des circuits labellisés FFC permettent de découvrir La Bresse sous un autre angle qu'il soit sportif ou de balade.

Les professionnels bressauds offrent un panel riche et varié d'activités de détente, de sensation, de découverte à partager seul ou en famille : écoles de parapente, école d'escalade, école de trial moto, parc aventure, fantasti-câble, saut à l'élastique, randonnées avec accompagnateurs en montagne, luge 4 saisons sur rails, tir à l'arc, pêche, parcours d'orientation, tennis, visites artisanales... sans oublier de nombreuses animations culturelles et sportives : Festival de Sculpture Camille Claudel, Festival Accords des Montagnes, Festival de Scrabble, Festival de l'Image et du Voyage, Open d'Echecs, coupe du monde de trial moto et VTT, saut à skis, marchés artisanaux...



En hiver, les équipements et les services professionnels destinés à l'accueil de la clientèle touristique classent La Bresse parmi les 100 stations de ski françaises « France Montagnes »

La Bresse est la référence du Massif des Vosges en matière de ski. La station de La Bresse-Hohneck, avec les investissements importants de ces dernières années, est devenue une station intégrée privilégiée pour la clientèle locale et de séjour.

Les stations de La Bresse-Lispach et La Bresse-Brabant complètent l'offre avec des domaines de taille plus restreinte.

Soucieux de garantir la neige pour leurs clients, les gestionnaires de ces domaines skiables, y compris au niveau du ski de fond, ont investi massivement dans la production de neige de culture.

Au-delà de la pratique du ski, en journée, en nocturne ou en aurore, l'offre d'activités hivernales s'est enrichie au fil des ans grâce aux réalisations communales :

- Patinoire (600 m2 de glace naturelle)
- Pistes piétons / raquettes damées balisées
- Balades en raquettes avec accompagnateurs
- Pistes de luge
- Stade de saut à skis et de biathlon
- Snowkite (parapente à skis)

Parallèlement, La Bresse est estampillée « Famille Plus », label pionnier et unique en son genre, reconnu par le Ministère délégué au tourisme. Ce label récompense les aménagements et la qualité des offres destinées aux familles avec enfants à partir de 18 mois.

À noter la réalisation d'une crèche / garderie nommée « Maison des Enfants Anicé le Sotré » au pied des pistes de La Bresse-Hohneck (accueil des enfants de 1 à 6 ans).

Enfin, la ville et l'Office de Tourisme proposent un service de bus hivernal reliant le centre-ville aux stations de ski pendant les vacances scolaires d'hiver.



## La Maison des Enfants Anicé le Sotré : une crèche / garderie pour les enfants de 18 mois à 6 ans

Investissement structurant indispensable pour se porter candidat à la labellisation « Famille Plus », la commune, en qualité de maître d'ouvrage, a lancé et porté ce projet de construction au pied des pistes. Cette structure saisonnière (hiver / été) dispose d'une capacité d'accueil de 20 enfants et répond pleinement aux attentes de la clientèle de séjour.

En parallèle, la garderie accueille les enfants à partir de 3 ans pour une formule ski + garderie. Elle est gérée par une association composée de l'Office de Tourisme et Loisirs, du groupe Labellemontagne et de l'Ecole du Ski Français.



### Actions liées au Développement Durable

- Démarche d'aménagement de l'espace et maintien des paysages ouverts en partenariat avec les agriculteurs locaux, et le Lycée Professionnel Agricole de Mirecourt
- Mise en place d'une chaufferie bois pour plusieurs bâtiments communaux (piscine, mairie...), une seconde verra le jour en 2013 (maisons de retraite, groupes scolaires, et un partenariat avec le collège et VOSGELIS)
- Enfouissement du réseau électrique (50 km ligne basse et 51 km haute tension)
- Installation de toilettes sèches au Lac des Corbeaux
- Isolation des bâtiments communaux et démarche de développement durable dans l'ensemble des services de la ville
- Développement général pour le tri des déchets y compris lors de manifestations
- Réalisation d'économies d'énergie diverses, par exemple, lumineuse par le biais d'une baisse d'intensité de l'éclairage public à certaines heures (30% de gain d'énergie de 22 heures à 5 heures du matin)
- Acquisition d'un véhicule électrique CZéro par la Régie Municipale d'Électricité

# Engagée dans une démarche de Développement Durable

Parallèlement à cette évolution de l'économie locale, le tourisme (8000 lits d'accueil) s'est développé. Ainsi, la ville de La Bresse a pris d'importantes initiatives en terme de développement durable avec en 2007 son adhésion à la Charte Nationale en faveur du Développement Durable dans les stations de montagnes. Cette charte a été élaborée par la commission « Aménagement du Territoire et Développement Durable » de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagnes en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et l'association Mountain Riders.

### L'Hydraulique

Création de retenues, utilisation des lacs, des chutes d'eau pour produire de l'électricité.



### Des Initiatives Publiques et Privées

Des initiatives publiques et privées ont été prises afin de favoriser les circuits courts avec l'utilisation des richesses locales principalement la forêt.

### La Ressource en Eau

La ressource en eau de La Bresse a toujours été gérée en régie directe. L'alimentation est assurée par 5 réseaux, tous gravitaires. Depuis 2012, une importante station de

traitement des eaux, alimentée par le barrage de la Lande, fonctionne dans le secteur de Belle Hutte.

### L'Assainissement

Il est dans les missions obligatoires d'une commune, d'assurer la collecte et le traitement des eaux usées. Avec le développement de l'activité et la surcharge du réseau en période touristique, La Bresse et Cornimont se sont dotées depuis 1998, d'une station d'épuration intercommunale située à Cornimont. Sa gestion et celle des réseaux sont assurées par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement. L'ensemble des secteurs

urbanisés est desservi au-delà des « 80 % raccordables » fixés par l'agence de bassin dans le cadre de son aide financière. La Bresse est dotée d'un plan de zonage définissant les secteurs d'assainissements collectif et autonome. Il est confié au SIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement) sous l'autorité du SDANC (Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif).

### Les Ordures Ménagères

Depuis déjà plusieurs années des moyens sont mis en œuvre pour favoriser le tri sélectif dans les « Points d'Apport Volontaire » disposés sur l'ensemble du territoire ou directement aux déchetteries de Niachamp (La Bresse) et de Blanfin (Saulxures-sur-Moselotte).

En 10 ans, cette démarche volontaire a permis de réduire considérablement les volumes collectés. Chacun est donc invité à trier au maximum afin de limiter les déchets ultimes.



# Vie Associative

## Sport

Une seule association regroupe la quasi-totalité des disciplines sportives: La Bresse, avec ses 17 sections regroupant 1 150 licenciés, soit 23 % de la population.

L'implication de la commune « par et dans » le sport est largement prouvée. Elle entend continuer ce choix de développement multiple afin de permettre un sport accessible au plus grand nombre dont les enfants dans le cadre du sport scolaire ou au collège.



## Sport et Culture

La Bresse organise de nombreuses manifestations culturelles et sportives, y compris d'envergure nationale et internationale. Rien, cependant ne serait possible sans l'importante coopération et la solidarité qui existent entre les associations. La ville n'en compte pas moins d'une centaine à but social, familial, sportif, culturel, patriotique ou humanitaire.

Elles participent à la cohésion sociale des habitants et favorisent une éducation à la citoyenneté de la jeunesse bressaude. La commune accompagne le tissu associatif dans l'organisation d'événements en lui accordant une aide avec la mise à disposition d'équipements et de personnels techniques.

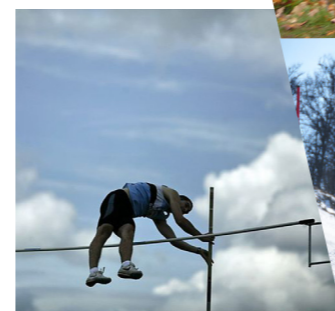
C'est pourquoi, elle réalise de nombreuses infrastructures de qualité qu'elle met gracieusement à disposition des clubs pour encourager la pratique sportive et qui deviennent aussi des structures attractives en terme de loisirs et de tourisme. C'est ainsi que chaque année des équipes d'envergure nationale viennent s'entraîner à La Bresse.

### Les équipements :

- ▲ Le stade international de ski de fond qui répond aux attentes du public sportif et grand public avec 50 Km de pistes balisées et entretenues
- ▲ Le stade de biathlon « Véronique Claudel »
- ▲ Le stade de slalom ski alpin
- ▲ Le stade de vol libre, (aire d'arrivée à proximité du centre-ville) utilisé par les clubs locaux et régionaux et par les écoles de parapente
- ▲ Les deux stades de football, dont le nouveau répond aux normes permettant d'accueillir des clubs de niveau national
- ▲ Le stade d'athlétisme
- ▲ Le gymnase, permettant de nombreuses disciplines, et accueillant les écoles, les collèges, les associations...
- ▲ La salle de gymnastique
- ▲ La salle de judo
- ▲ La salle de tennis de table
- ▲ Le stade de saut à skis été/hiver
- ▲ Les 2 terrains de kite surf
- ▲ Les deux stands de tir
- ▲ Les terrains de pétanque
- ▲ Les sites d'escalade, sur mur et sites naturels équipés
- ▲ Les courts de tennis (2 extérieurs, 2 intérieurs)
- ▲ La zone réservée aux sports mécaniques permettant l'accueil de compétitions d'envergure comme le championnat du Monde de trial en 2012 ou le Trial des Nations en 2001
- ▲ La zone roller
- ▲ Le parcours d'orientation
- ▲ La patinoire sous la Halle Couverte (novembre à mars)
- ▲ Le complexe Piscine-Loisirs
- ▲ Les circuits de VTT

### Le palmarès est éloquent :

240 titres de Champions de France  
22 sélectionnés aux Jeux Olympiques d'hiver dont Véronique Claudel qui a remporté, avec ses coéquipières Anne Briand et Corinne Niogret, la médaille d'Or au relais 3 x 7,5 kilomètres, aux Jeux Olympiques de 1992.



## Culture

L'association de la Maison des Loisirs et de la Culture a, dans ses missions déléguées par la commune, le développement culturel de la jeunesse. Il s'agit, dans le cadre du Contrat Éducatif Local et par les multiples opérations qu'elle mène, de sensibiliser celle-ci et de lui donner le goût des activités culturelles ou artistiques. En outre, elle anime une ludothèque pour

favoriser les accueils familiaux et gère la salle de cinéma Grand Écran. Cette salle accueille également le groupe théâtral. La MLC est aussi le relais de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte en mettant en action et coordonnant les activités du Plan Territorial d'Éducation Artistique.



Dans ses missions d'animations, la ville, en partenariat avec la MLC ou d'autres associations, œuvre elle aussi pour l'essor culturel, particulièrement en participant activement au Festival International de Sculpture « Camille Claudel », au Festival de Scrabble et au Festival Accords des Montagnes. Nous notons aussi sur la commune d'autres événements récurrents, comme le Festival de l'Image et du Voyage ainsi que l'Open d'Échecs. Le Centre Culturel et Social « Camille Claudel » regroupe différentes associations à vocation culturelle dont la bibliothèque, Résonance FM, une radio locale, l'espace de convivialité des « Toujours jeunes », le local de la Croix-Rouge et les Restos du coeur, les bureaux de plusieurs associations,

et des salles de permanences médico-sociales. L'Espace famille, n'est pas uniquement destiné à accueillir, des repas de famille ou autres fêtes. Il est doté d'un espace équipé et aménagé permettant les répétitions de l'Harmonie Jeanne d'Arc, de la Chorale « La Boîte à Chansons » ainsi que les cours de l'école intercommunale de musique. Depuis 1986, La Bresse entretient des relations soutenues avec la ville de Ménaka au Mali. Les membres du Comité de Jumelage de La Bresse contribuent au développement et à l'entraide internationale et plus particulièrement coopèrent avec leurs homologues et amis du Comité de Jumelage de Ménaka.



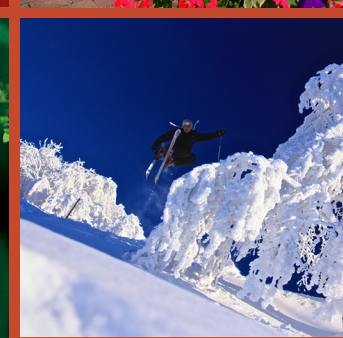
## LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE SCULPTURE « CAMILLE CLAUDEL »

La Bresse, berceau des Claudel, rend chaque année hommage, pendant la semaine de l'Ascension, à Camille Claudel, artiste aux oeuvres bouleversantes de vérité et de dynamisme. Depuis 1990, le festival réunit une vingtaine d'artistes internationaux, sculpteurs sur bois ou sur pierre. Véritable carrefour des cultures, cette semaine d'échanges permet aux visiteurs de venir à la rencontre de la création artistique. Les sculpteurs déploient tout leur talent pour qu'émerge d'un simple billot de bois, d'un bloc de pierre ou de métal une oeuvre d'art.



Toute l'actualité du festival sur [www.festival-sculpture-la-bresse.net](http://www.festival-sculpture-la-bresse.net)

Le festival est un événement fort où initiés, amateurs, organisateurs ou simples curieux sont emportés dans un même élan. C'est un moment privilégié de rencontres, de découvertes, de passions, qui s'inscrit dans la tradition culturelle vosgienne. La maison du Granit, acteur de la vie culturelle locale, participe chaque année à cette manifestation pour que perdurent « quelques blocs » du patrimoine et des savoir-faire.



**Office de Tourisme**  
 2A, Rue des Proyes  
 88250 LA BRESSE  
 Tél. : 03 29 25 41 29  
 Fax : 03 29 25 64 61  
 Internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net)  
 Couriel : [tourisme@labresse.net](mailto:tourisme@labresse.net)

**Mairie**  
 12, place du Champstel - B.P. 11  
 88250 LA BRESSE  
 Tél. : 03 29 25 40 21  
 Fax : 03 29 25 64 41  
 Internet : [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)  
 Couriel : [info@labresse.fr](mailto:info@labresse.fr)